

- D. Que démontre tout ce qui vient d'être dit ?
- R. Ce qui vient d'être dit démontre que la règle de la liberté, tant pour la société civile que pour les individus, se trouve dans la loi éternelle de Dieu.
- D. En quoi consiste donc la vraie liberté dans les sociétés humaines ?
- R. La vraie liberté, dans les sociétés humaines, consiste à pouvoir plus facilement se conformer aux prescriptions de la loi éternelle, grâce au secours des lois civiles, et non pas à faire tout ce qui nous plait, ce qui engendrerait l'anarchie.
- D. Qu'est-ce qui fait la force des lois humaines ?
- R. C'est le fait qu'on les regarde comme une dérivation de la loi éternelle, et qu'il n'y a aucune de leurs prescriptions qui n'y soit contenue comme dans le principe de tout droit.
- D. Que vaudrait une loi en désaccord avec les principes de la droite raison et les intérêts du bien public ?
- R. Elle ne vaudrait rien, parce qu'elle ne serait pas une règle de justice et qu'elle empêcherait d'atteindre la fin pour laquelle la société existe.
- D. Que suppose donc la liberté humaine, considérée soit dans les individus, soit dans les sociétés, soit chez les supérieurs et les inférieurs ?
- R. Elle suppose la nécessité d'obéir à une règle suprême et éternelle, qui n'est autre que l'autorité souverainement juste de Dieu, protégeant la liberté des hommes sans la détruire ou la diminuer, et l'amenant à sa vraie perfection qui est Dieu.

#### L'ÉGLISE ET LA VRAIE LIBERTÉ HUMAINE

- D. Quel a toujours été le rôle de l'Église en rapport avec les préceptes de la doctrine qui vient d'être énoncée ?
- R. Instruite par les exemples et les enseignements de son divin Auteur, l'Église n'a cessé, en tout temps et en tout lieu, de propager et d'affirmer les préceptes de cette doctrine très vraie et très élevée, connus même par les seules lumières de la raison.
- D. Au point de vue des mœurs, les lois évangéliques l'emportent-elles sur toute la sagesse païenne ?
- R. Non seulement elles l'emportent de beaucoup sur la sagesse